

La situation du Président du Conseil sous la IV^e République

Par **Crunkynesti**, le 11/12/2006 à 12:12

Voilà donc le sujet que j'ai à traiter.

[u:391ipola]Problématique[/u:391ipola] : En quoi le Président du Conseil, organe important du régime, a connu des obstacles qui le meneront peu à peu à l'échec ?

[u:391ipola] I) Le Président du Conseil, un organe prépondérant de la IV^e Rep (ou Consécration du Pdt du conseil)[/u:391ipola]

[u:391ipola]A) Une place légitime[/u:391ipola]

= élu par l'Assemblée à la majorité absolue


[u:391ipola]B) Des prérogatives importantes[/u:391ipola]

[u:391ipola]II) Obstacles qui vont mener peu à peu le Pdt du conseil à l'échec[/u:391ipola]

[u:391ipola]A) Volonté de neutraliser la présidence du conseil[/u:391ipola]

=> double investiture

[u:391ipola]B) Une introuvable majorité parlementaire qui fait se succéder les Pdt du Conseil[/u:391ipola]

Voilà mon plan, je sais qu'il est loin d'être bon donc j'aimerais avoir vos conseils pour l'améliorer merci beaucoup 

Par **Crunkynesti**, le 11/12/2006 à 18:01

Personne sait? 

Par **akhela**, le 11/12/2006 à 18:36

la IV^e n'est pas mon domaine fort mais le plan a l'air de se tenir... désolé peut pas faire plus

:wink:

Image not found or type unknown

Par Vincent, le 13/12/2006 à 16:08

alors ça à l'air de se tenir. Je pense que l'idée est ici de démontrer en quoi le président du Conseil a été victime de l'évolution de la IV en régime d'assemblée.